

Cyber Crucible est-il conforme à la loi turque KVKK ?

Réponse courte : Cyber Crucible soutient les obligations d'un responsable du traitement au titre de la loi turque sur la protection des données personnelles (KVKK) en ne collectant aucun contenu client, identifiant ou clé, et en traitant les données au niveau du terminal (endpoint). Les obligations d'enregistrement, de sécurité et de transfert présentent une surface minimale, car il y a peu de données personnelles sous sa garde.

Conformité

- **Rôle de sous-traitant** dans le cadre du contrat.
- **Mesures de sécurité** — le chiffrement, le contrôle d'accès et la prévention au niveau des terminaux appuient l'exigence de mesures techniques de la KVKK.
- **Transfert transfrontalier** — le déploiement sur site favorise les préférences de résidence des données dans le cadre des règles de transfert turques.

Remarques pour la sélection des fournisseurs

Le régime de transfert de la KVKK et les obligations d'enregistrement VERBIS incombent au responsable du traitement ; Cyber Crucible soutient ces obligations, sans les assumer. La documentation est disponible sur demande.

Revision #1

Created 2026-07-24 07:19:25 UTC by Dennis Underwood

Updated 2026-07-24 07:19:25 UTC by Dennis Underwood